

**CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE RESEAU MONDIAL DES FACILITATEURS

**PREPARER DES CANDIDATURES AUX LISTES ET AU REGISTRE DE LA CONVENTION -
MISE A JOUR DES SUPPORTS DE FORMATION SUITE A LA REFLEXION GLOBALE SUR
LES MECANISMES D'INSCRIPTION (2018-2022)**

**10 et 26 juin 2025
En ligne**

**Partie I : 10 juin 2025, 14h00 - 17h00
Partie II : 26 juin 2025, 14h00 - 17h00**

**Candidature fictive pour inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel
immatériel de l'humanité**

LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Date limite : 31 mars 2026
pour une possible inscription en 2027

Les instructions pour remplir le formulaire sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

A. État(s) partie(s)

Srecha en Europe de l'Est

B. Nom de l'élément

B.1. Nom de l'élément dans les langues et l'écriture de la(des) communauté(s) concernée(s)

Procession de printemps à Zabra [dans le dialecte bromzha de la langue officielle de Srecha]

B.2. Nom de l'élément en français

Procession de printemps à Zabra

C. Nom des communautés, groupes ou individus concernés

La municipalité de Zabra

1. Informations générales concernant l'élément

Pour le critère R.1, les États doivent démontrer que « l'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention ».

- 1.1. Fournissez une brève description de l'élément qui permette de le présenter à des lecteurs qui ne l'ont jamais vu ou n'en ont jamais eu l'expérience.

Maximum 360 mots

La procession du printemps (Hana) à Zabra est un exemple de folklore ancien qui ne change pas et se répète inlassablement au fil des siècles. Les habitants de Zabra parlent de Hana avec fierté. Ils ne connaissent pas sa signification historique authentique, mais des recherches sont en cours pour la déterminer. Les plus anciennes descriptions de Hana datent du XVI^e siècle de notre ère. Les tentatives d'interprétation datent de la fin du XIX^e siècle, lorsque les chercheurs ont commencé à s'intéresser à cet élément.

Le Hana a d'abord été organisé spontanément au sein de la communauté. Cependant, au début des années 1960, le gouvernement central a supprimé de nombreuses coutumes et traditions liées aux fêtes religieuses et à la vie paysanne. La procession n'a pas été encouragée par l'Église chrétienne parce que le Hana est d'origine pré-chrétienne et que les filles se comportaient comme des garçons.

La procession a été revitalisée dans les années 1980, lorsque des chercheurs du musée provincial de Bromzha ont commencé à aider les villes de la province à conserver leurs coutumes et à les présenter sur scène de manière authentique dans le cadre du folklore amateur. L'une des

chercheuses avait même participé à une procession de Hana dans sa jeunesse. Aujourd'hui, la procession est présentée régulièrement chaque année dans sa forme authentique et est très populaire auprès des jeunes et des moins jeunes.

[Nombre de mots = 228]

- 1.2. *Qui sont les détenteurs et les praticiens de l'élément ? Y-a-t-il des rôles spécifiques, notamment liés au genre, ou des catégories de personnes ayant des responsabilités particulières à l'égard de la pratique et de la transmission de l'élément ? Si tel est le cas, qui sont ces personnes et quelles sont leurs responsabilités ?*

Maximum 120 mots

Tous les membres de la communauté participent à cette belle procession de différentes manières, mais les filles sont les plus marquantes. Les chercheurs constituent également un groupe particulier, une communauté de personnes compétentes qui transmettent des connaissances sur l'élément par le biais de leurs travaux écrits, contribuant ainsi à sa sauvegarde.

Dans la ville de Zabra, au printemps, le jour de la Pentecôte, les filles se déguisent en princesses et en chevaliers et se rendent dans des maisons sélectionnées dans différentes rues de la ville pour chanter et danser en musique pour les habitants. Après avoir reçu de la nourriture et des boissons dans la cour par le maître de maison, le cortège se rend dans une autre maison. Le lendemain - le deuxième jour de la Pentecôte - ils se rendent dans une ville voisine, Brymla. Enfin, il y a une célébration de festins et de danses sur la place de la ville de Zabra. La procession est coordonnée par l'organisation folklorique de Zabra.

[Nombre de mots = 165]

- 1.3. *Comment les connaissances et les savoir-faire liés à l'élément sont-ils transmis de nos jours ?*

Maximum 120 mots

La meilleure façon d'instruire les jeunes filles dans leur folklore est bien sûr de leur faire apprendre les versions authentiques des chants et des danses de Hana qui seront bientôt publiées par le musée provincial de Bromzha. Des spécialistes donnent des instructions aux danseuses lors du festival folklorique annuel - le festival d'été. Entre les mains de professionnels modernes, la procession et tous les chants et danses qui l'accompagnent peuvent être transmis d'une classe de spécialistes à l'autre lors de festivals nationaux et internationaux. C'est seulement ainsi que l'on peut effacer les toiles d'araignée des générations et jeter un regard clair sur le passé. Bientôt, les habitants de Zabra pourront se targuer d'avoir les plus anciennes danses du pays.

[Nombre de mots = 119]

- 1.4. *Quelles fonctions sociales et significations culturelles l'élément a-t-il actuellement pour les communautés concernées ?*

Maximum 240 mots

Les habitants de Zabra ne connaissent pas sa signification historique authentique, mais des recherches sont en cours pour la déterminer. Certains noms utilisés dans la chanson semblent indiquer des rites de fertilité pré-illyriques. L'élément est économiquement important, car il attire les nouveaux émigrants et les touristes dans la ville, qui viennent assister à la procession ou au festival d'été. Les revenus supplémentaires dont bénéficient les restaurants et les hôtels locaux, les vendeurs de sabres, l'église, le zoo local et les services de taxi dépassent de loin les dépenses liées aux costumes et à la nourriture des artistes du festival. La communauté Zabra a accueilli favorablement les idées des touristes sur la manière d'améliorer la procession pour la rendre plus moderne et plus attrayante pour les étrangers. Ces changements confèrent de nouvelles fonctions et significations sociales à la procession dans un monde moderne, tandis

que la communauté attend que la signification historique authentique soit établie par les chercheurs.

[Nombre de mots = 157]

- 1.5. *L'(les) État(s) partie(s) peu(ven)t-il(s) confirmer que rien dans l'élément n'est incompatible avec les instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme ?*

Maximum 60 mots

Non, il s'agit d'un rituel innocent qui peut être apprécié par les jeunes et les moins jeunes. En fait, la participation des touristes à tous les aspects de la procession indique que cette pratique est compatible avec les droits de l'homme internationaux et le respect mutuel.

[Nombre de mots = 46]

- 1.6. *L'(les) État(s) partie(s) peu(ven)t-il(s) confirmer qu'aucun aspect de l'élément ne peut être perçu comme incompatible avec l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus ?*

Maximum 60 mots

Non, toute la communauté participe à Hana, en accueillant toujours les touristes et autres invités dans une atmosphère amicale et hospitalière. Rien n'indique un quelconque manque de respect. Tout le monde est le bienvenu.

[Nombre de mots = 34]

- 1.7. *L'(les) État(s) partie(s) peu(ven)t-il(s) confirmer qu'aucun aspect de l'élément ne peut être perçu comme incompatible avec l'exigence d'un développement durable ?*

Maximum 60 mots

On ne sait pas si une partie de l'élément irait à l'encontre des exigences du développement durable. Bien au contraire (voir section 2). La nature atteint son apogée dans l'attente d'un été fertile. La procession de Hana est une célébration de cette période florissante, reliant la communauté à son environnement naturel dans un moment de forte solidarité et de cohésion sociale.

[Nombre de mots = 61]

- 1.8. *Existe-t-il des pratiques coutumières qui régissent l'accès à cet élément ? Si tel est le cas, décrivez toute mesure spécifique mise en place pour garantir leur respect.*

Maximum 120 mots

Le droit de chacun d'accéder à cet élément peut être facilement garanti puisqu'il n'y a pas de secret ni d'aspect caché (autre que la fonction authentique inconnue de l'élément - des chercheurs travaillent cependant sur cette question).

Le respect de l'élément lui-même permettra à toutes les parties intéressées de participer à la représentation de l'ensemble de la procession de Hana à partir de Zabra in situ. Cela permet de mieux comprendre la culture locale, d'effacer les frontières entre le présent et le passé, entre les artistes et le public, entre les étrangers et les initiés.

[Nombre de mots = 95]

2. Contribution à la visibilité, à la prise de conscience, au dialogue et au développement durable

Pour le **critère R.2**, les États **doivent démontrer que « l'inscription de l'élément contribuera à assurer la visibilité, la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine »**. En outre, les États sont encouragés, conformément au Chapitre VI des Directives opérationnelles, à prendre en compte l'interdépendance entre la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et le développement durable.

Compte-tenu du large domaine qu'il recouvre, le critère R.2 sera évalué sur la base de l'ensemble de l'information fournie dans le dossier de candidature, y compris les informations fournies dans cette section.

2.1. Les communautés concernées considèrent-elles que l'élément contribue aux objectifs suivants ?

- Assurer la visibilité et la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel
- Favoriser le dialogue
- Refléter la diversité culturelle et témoigner de la créativité humaine

2.2. Les communautés concernées considèrent-elles que l'élément contribue aux aspects suivants ? (sélectionnez seulement les options pertinentes)

- Sécurité alimentaire
- Santé
- Éducation de qualité
- Égalité des genres
- Développement économique inclusif
- Durabilité environnementale y compris changement climatique
- Paix et cohésion sociale
- Autres (merci de préciser) : sensibilisation à l'importance du PCI dans la société et dans son économie ; complétez la liste par un élément unique.

2.3. Fournissez des explications en appui à l'(aux) affirmation(s) ci-dessus, le cas échéant.

Maximum 240 mots

La procession de printemps de Hana joue un rôle irremplaçable dans le développement touristique non seulement de la ville de Zabra, mais aussi de toute la province. Le tourisme est une source cruciale de revenus pour les habitants locaux et la procession de Hana est l'événement annuel le plus attrayant. Son organisation régulière contribue au bien-être de la communauté locale et renforce les liens sociaux entre les familles et les générations.

La partie appliquée de la recherche mentionnée ci-dessus, menée par des experts en tourisme culturel, explorera de nouvelles possibilités d'utilisation de Hana pour le développement du tourisme dans la région. La vidéo ci-jointe illustre l'attrait touristique de Hana : il s'agit d'un enregistrement du festival d'été organisé en 2014, au cours duquel les danses de Hana ont été présentées, et qui a enregistré le plus grand nombre de touristes de son histoire.

L'élément aborde également la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le rituel est principalement exécuté par les femmes. Dans le passé, lorsque la société était fortement patriarcale, Hana était l'un des rares moyens pour les filles et les jeunes femmes de s'exprimer et de devenir visibles. Aujourd'hui, les femmes sont totalement émancipées, mais elles chérissent le Hana comme symbole de leur identité et de la continuité avec les générations passées.

[Nombre de mots : 216]

- 2.4. Les États sont encouragés à soumettre du matériel audiovisuel qui reflète la voix des communautés en appui aux affirmations ci-dessus (optionnel).

Du matériel (écrit, audiovisuel ou tout autre support) est soumis (appelé « matériel R.2 »)

3. Mesures de sauvegarde

Pour le critère R.3, les États doivent démontrer que « des mesures de sauvegarde qui pourraient permettre de protéger et de promouvoir l'élément sont élaborées ».

Quelles mesures de sauvegarde sont mises en place pour protéger et promouvoir l'élément ?

Indiquez dans votre réponse :

- la description des mesures de sauvegarde ;
- le rôle des communautés dans la planification des mesures décrites ;
- le rôle des communautés dans la mise en œuvre des mesures décrites.

Maximum 600 mots

L'élément est actuellement viable, mais l'inscription de la procession de Hana pourrait involontairement compromettre la viabilité du festival d'été au cours duquel des danses et des chants de Hana sont exécutés. Le maire de Zabra, qui a quatre filles, soutient activement la procession de la Pentecôte et le festival. Le maire a exprimé sa crainte qu'en raison de la récession économique qui a touché le pays, sans mesures efficaces et largement soutenues, et sans inscription, les représentations publiques des chants et des danses dans le cadre du festival n'attirent pas autant de monde qu'auparavant et que les autorités ne soient pas en mesure de mettre en œuvre le plan. On s'attend à ce que l'inscription attire une multitude de visiteurs des pays voisins et d'ailleurs, et la communauté attend de l'État qu'il fasse usage de son autorité pour faire respecter la loi et l'ordre afin de protéger ce trésor national.

Les mesures de sauvegarde suivantes sont proposées :

Activité	Parties prenantes responsables	Calendrier	Coût p.a.	Résultats attendus
Identifier toutes les communautés locales qui ont organisé des processions Hana et qui les organisent encore régulièrement ou occasionnellement.	Musée provincial, Bromzha	2022–2031	2 000	Inventaire des processions
Commercialiser le festival d'été de manière à ce qu'il attire davantage de touristes. Envisager la fusion de la procession et du festival d'été.	Office du tourisme, Bromzha	2022–2024	50 000	Plus de tourisme dans la région de Zabra

Former des jeunes à l'académie de théâtre de la capitale afin de compléter le nombre d'artistes requis pour le festival d'été et la procession.	Académie républicaine du théâtre	2022–2024	15 000	La tradition se poursuit
Les jeunes filles rémunérées et les musiciens participant à la procession	Office du tourisme de Bromzha, la capitale de la province	Annuellement	4 000	Des artistes motivés

La municipalité de Zabra a organisé plusieurs réunions pour discuter des mesures de sauvegarde avec les chercheurs du musée provincial de Bromzha. Le maire de Zabra soutient activement la procession de la Pentecôte et le festival d'été. En tant que représentant de l'État et de la population de Zabra, le maire sera chargé de mettre en œuvre les mesures de sauvegarde proposées.

Étant donné que l'inscription de l'élément constituera une fierté nationale pour l'État, le ministère de la culture, les autorités locales et provinciales, y compris la municipalité de Zabra, seront les principaux bailleurs de fonds des mesures de sauvegarde proposées. D'autres soutiens tels que l'industrie du tourisme et des sponsors privés peuvent apporter des contributions en nature pour encourager la poursuite de la pratique du Hana dans la ville de Zabra.

[Nombre de mots = 430]

4. Participation des communautés au processus de candidature et consentement

Pour le critère R.4, les États doivent démontrer que « l'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé ».

4.1. *Décrivez comment les communautés, groupes et, le cas échéant, les individus concernés ont participé activement à toutes les étapes de la préparation de la candidature.*

Maximum 360 mots

À la mi-2015, la procession a été proclamée élément du patrimoine culturel national du pays et les habitants de la ville étaient très heureux d'avoir été reconnus de cette manière. La participation des communautés à l'époque a été facilement mobilisée par le maire, qui est le représentant du gouvernement et du peuple. Il a toujours le pouvoir de réunir les communautés concernées et de les faire participer au processus de nomination. Quelques années plus tard, l'idée d'inscrire le chef-d'œuvre de Hana sur la liste du patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO a été annoncée dans la presse locale. Les écoliers ont également été informés sur l'UNESCO et ses listes.

De nombreuses réunions ont eu lieu, ce qui nous a permis de joindre une lettre montrant que le maire de Zabra est d'accord avec la candidature et qu'il est habilité à le faire.

[Nombre de mots 141]

- Le consentement (écrit, audiovisuel ou tout autre support) à la candidature de l'élément de la part des communautés, groupes ou individus concernés est joint en appui à la description ci-dessus (appelé « matériel de consentement »)

4.2. Organismes communautaires ou représentants concernés

Personne contact pour la communauté :

Titre (Mme/M., etc.): M
Nom : PPP
Prénom : PPP
Institution/fonction : *Maire de Zabra*
Adresse : PPP
Numéro de téléphone : PPP
Adresse électronique : PPP
Autres informations pertinentes :

- Les informations de contact additionnelles des principaux organismes communautaires ou leurs représentants, les organisations non gouvernementales ou autres entités concernés par l'élément sont jointes dans une annexe séparée, et leurs détails peuvent être publiés sur le site de la Convention comme une partie de la candidature

5. Inventaire

Pour le **critère R.5**, les États **doivent démontrer que l'élément est identifié et figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l'État(s) partie(s) soumissionnaire(s) en conformité avec les articles 11 et 12 de la Convention.**

5.1. Nom de l'(des) inventaire(s) dans lequel (lesquels) l'élément est inclus

Inventaire national

5.2. Nom du (des) bureau(x), agence(s), organisation(s) ou organisme(s) responsable(s) de la gestion et de la mise à jour de (des) l'inventaire(s), dans la langue originale et dans une version traduite si la langue originale n'est ni l'anglais ni le français

Ministère de la culture

5.3. Numéro(s) de référence et nom(s) de l'élément dans l'(les) inventaire(s) concerné(s)

5.4. Date d'inclusion de l'élément dans l'(les) inventaire(s)

2015

Les informations concernant la mise à jour et la périodicité de l'(des)inventaire(s), ainsi que la participation des communautés, groupes et organisations non gouvernementales concernées au processus d'inventaire sont-elles comprises dans le rapport périodique sur la mise en œuvre de la Convention ?

- Oui, les informations sont comprises dans le rapport périodique. Spécifiez ci-dessous l'année de soumission du rapport

- Non, les informations ne sont pas comprises dans le rapport périodique. Fournissez ces informations ci-dessous.

Maximum 240 mots

L'élément a été inscrit sur un inventaire national qui peut être consulté en ligne. La communauté a participé à tous les aspects du processus de nomination, comme indiqué ci-dessus. Les habitants de Zabra aiment visiter le site web pour en savoir plus sur leur procession.

- Un extrait de l'(des)inventaire(s) en anglais ou en français ainsi que dans la langue d'origine, si différente, est soumis

6. Liste récapitulative du matériel audiovisuel

Confirmez que le matériel audiovisuel suivant a été soumis :

- 10 photographies récentes en haute résolution soumises
- Formulaire ICH-07-photo joint pour octroyer les droits des 10 photographies soumises
- Vidéo (de 5 à 10 minutes) soumise
- Formulaire ICH-07-vidéo joint pour octroyer les droits de la vidéo soumise
- Matériel R.2 (écrit, audiovisuel ou tout autre support) soumis (*optionnel – en référence à la section 2.4; le matériel audiovisuel ne doit pas durer plus de dix minutes*)
- Formulaire ICH-07-vidéo joint pour octroyer les droits du matériel R.2 soumis (*seulement si le matériel est audiovisuel*)
- Matériel de consentement (écrit, audiovisuel ou tout autre support) soumis (*en référence à la section 4.1; le matériel audiovisuel ne doit pas durer plus de dix minutes*)
- Formulaire ICH-07-vidéo joint pour octroyer les droits du matériel de consentement soumis (*seulement si le matériel est audiovisuel*)

7. Correspondance et signature

7.1. Personne contact désignée

Indiquez le nom, l'adresse et les coordonnées d'une seule personne à qui toute correspondance concernant la candidature doit être adressée. Pour les candidatures multinationales, indiquez les coordonnées complètes de la personne qui est désignée par les États parties comme étant le contact pour toute correspondance relative à la candidature.

Titre (Mme/M., etc.) : M

Nom de famille : XXX

Prénom : XXXX

Institution/fonction : Maire de Zabra

Adresse : XXX

Numéro de téléphone : XXXXX

Adresse électronique : XXXX

Autres informations pertinentes : Contact principal

7.2. Autres personnes de contact (pour les candidatures multinationales seulement)

Indiquez ci-après les coordonnées complètes d'une personne de chaque État partie concerné, en plus de la personne contact désignée ci-dessus.

Titre (Mme/M., etc.) :
Nom de famille :
Prénom :
Institution/fonction :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Adresse électronique :
Autres informations pertinentes :

7.3. Signature pour le compte de l'(des)État(s) partie(s)

Nom :
Titre : <i>Maire de Zabra</i>
Date : <i>18 février 2024</i>
Signature : <i><signé par></i>

7.4. Nom(s), titre(s) et signature(s) du(des) autres responsable(s) (pour les candidatures multinationales seulement)

--

MATÉRIAUX ANNEXES

La voix des communautés en faveur des déclarations concernant la contribution au développement durable

Une vidéo de 60 minutes capturant les moments forts du Festival d'été en 2014 est jointe.

Documentation photo et vidéo obligatoire

20 photos dont :

- 10 photos historiques du cortège datant des années 1890
- 5 photos du Festival d'été au cours desquelles les chants et les danses ont été exécutés
- 2 photos du ministre de la Culture proclamant le cortège comme un élément du patrimoine culturel national du pays
- 3 photos du centre historique de la ville de Zabra par une journée ensoleillée (y compris le vieux moulin à eau, les ruines du château de Zabra et la prairie de la victoire où les agresseurs brimliens se sont rendus (reproduction d'une gravure du XVIIIe siècle).

La cession des droits suivra

[Traduit en français]

L'Association de musique traditionnelle Zabra

Srecha

Janvier 2, 2023

Lettre de consentement

Les membres de l'Association de musique traditionnelle de Zabra nous accordent sans réserve leur consentement libre, préalable et éclairé à la nomination des processions de Hana ou de Pentecôte dans la province de Bromja sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Notre association compte plus de 100 membres et le comité de l'association signe cette lettre au nom de tous les membres dont le soutien à la nomination de cette partie importante de notre patrimoine culturel est unanime. Nous formons des musiciens pour assurer que nos processions se poursuivront pendant de nombreuses années à venir.

Signé par

Georg Maslou

Président

Association de musique traditionnelle de Zabra

Dimitri Leonou

Vice-président

Association de musique traditionnelle de Zabra

Pavel Alexandrovik

Secrétaire

Association de musique traditionnelle de Zabra

Vladimir Russof

Trésorier

Association de musique traditionnelle de Zabra

[Traduit en français]

BUREAU DU MAIRE MUNICIPALITÉ DE ZABRA

Srecha

10 janvier 2023

Objet : Procédure de consentement libre, préalable et éclairé à la nomination

La municipalité, au nom et pour le compte des habitants de Zabra, accorde son consentement libre, préalable et éclairé à la candidature des « processions de Hana ou de Pentecôte dans la province de Bromzha » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Nous sommes heureux d'apporter notre contribution et notre soutien continus à la coordination des processions de Hana, qui constituent une dimension importante de la vie culturelle et de l'identité de notre communauté.

Signé par

Dr Zbigniew Brasky

Maire de Zabra

Cachet officiel

[Traduction française]

8 février 2023

Lettre de consentement

Nous, les grands-mères et les gardiennes de la tradition de la procession de Hana, avons activement préparé au fil des ans les filles à jouer leurs différents rôles dans la procession. Nous avons participé à la conception des costumes traditionnels, à la préparation des repas et à la transmission de nos valeurs et croyances chères associées à cette procession.

Nous sommes fiers d'avoir rétabli la procession de Hana après son interdiction par le gouvernement.

Nous avons maintenant le plaisir d'accorder notre consentement libre, préalable et éclairé à la nomination des « processions de Hana ou de Pentecôte dans la province de Bromzha » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Nous sommes impatients de partager cette partie importante de notre patrimoine avec le reste du monde.

Signé par six grands-mères de la communauté de Zabra

1. Ludmilla Sharapova
2. Katrini Cichrova
3. Eva Suransky
4. Nadia Ivanova
5. Evgenia Konstantinova
6. Anastasia Leontova

[Traduit en français]

16 décembre 2022

Lettre de consentement

En tant que filles Hana de 2020 et 2021, nous sommes heureuses de donner notre consentement libre, préalable et éclairé à la nomination des « processions de Hana ou de Pentecôte dans la province de Bromzha » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Nous pensons que les processions de Hana sont très importantes pour nous, les jeunes, afin de préserver notre patrimoine pour les générations futures.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés à poursuivre les processions, en particulier nos grand-mères.

Signé par les représentantes des filles Hana 2022

1. Nadia Sharapova, Chef d'équipe
2. Ludmilla Ivanova, Secrétaire à la publicité
3. Eva Maslov, Trésorière

Signé par les représentantes des filles Hana 2021

1. Ludmilla Konstantinova, Chef d'équipe
2. Evgenia Cichrova, Secrétaire à la publicité
3. Anastasia Suransky, Trésorière

Extrait de l'inventaire

[Traduit en français]

**RÉPUBLIQUE DE SRECHA
DÉPARTEMENT DE LA CULTURE
REGISTRE NATIONAL DES BIENS CULTURELS**

N. 2226A

Date d'entrée : 12 juillet 2015

Nom de l'élément : « La procession Hana de Zabra »

Localisation géographique : Province de Bromzha

Description de l'élément :

La procession de Hana est exécutée dans la ville de Zabra chaque printemps à la Pentecôte, une fête du calendrier chrétien (le septième dimanche après Pâques, tombant en mai ou juin). Les plus anciennes références aux processions de Hana datent de la fin du XVI^e siècle.

Le dimanche de la Pentecôte, un groupe d'une quinzaine de jeunes filles se déguisent en princesses et en chevaliers et chantent et se promènent dans la ville, accompagnées de musiciens. Elles rendent visite à des familles sélectionnées dans différentes rues, y compris des nouveaux arrivants dans la ville, pour chanter et danser dans leurs cours. Les personnes vivant dans la même rue - en particulier les jeunes - se rassemblent autour. Les chansons sont choisies dans un large répertoire de paroles de Hana, improvisées pour s'adresser aux jeunes de la maison visitée. Les jeunes filles récemment mariées sont félicitées et on leur souhaite bonne chance. Dans chaque cour visitée, les chevaliers exécutent une danse en tenant des sabres et les princesses commentent leur danse en chantant. Ensuite, la famille visitée se joint à la danse avant d'offrir des rafraîchissements à tout le monde.